



DONNÉES-CLÉS

Financement : Belgique

Mise en œuvre :

CTB – Agence belge de développement

Partenaires :

- Ministère des Ressources en Eau et de l'Environnement
- Ministère des Travaux publics et des Transports
- Ministère de la Santé de la Population et de la Réforme Hospitalière
- Organisations de la société civile

Localisation : Alger

Début du projet : 2015

Durée du projet : 48 mois

Budget : 7.500.000 €

PARTENARIAT ALGÉRIE – BELGIQUE

AGENCE BELGE DE DÉVELOPPEMENT

110 LOT CADAT
QUARTIER LES SOURCES
BIR MOURAD RAÏS
ALGER
T +213 (0)23 54 40 24/23/21
F +213 (0)21 56 55 26
WWW.BTCCCTB.ORG

Retrouvez-nous sur 

WWW.FACEBOOK.COM/PRCDE-101685927015605/

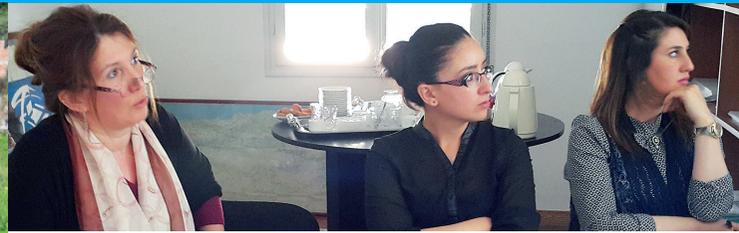
LA COOPÉRATION
BELGE AU DÉVELOPPEMENT 

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DANS LE DOMAINE DE L'ENVIRONNEMENT

MINISTÈRE DES RESSOURCES EN EAU
ET DE L'ENVIRONNEMENT



CTB ALGÉRIE



CONTEXTE

Le **Projet de renforcement des capacités dans le domaine de l'environnement (PRCDE)** vient en appui à la politique du gouvernement algérien qui, depuis 2000, investit de manière significative dans la protection de l'environnement.

Le processus d'intégration environnementale part du constat que les acteurs du secteur de l'environnement, ne peuvent pas, à eux seuls, réaliser les améliorations nécessaires pour progresser vers un développement durable. Une coopération avec les autres secteurs est nécessaire pour aboutir à des changements structurels et réduire les pressions environnementales.

Le ministère des Ressources en Eau et de l'Environnement, le ministère des Transports et des Travaux Publics, le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière et les Organisations de la société civile, sont les partenaires prioritaires de la coopération algéro-belge pour ce projet.

OBJECTIFS

Le PRCDE vise à contribuer à une meilleure intégration de la préservation de l'environnement dans la mise en œuvre des politiques sectorielles et dans les actions des organisations de la société civile.

De manière plus spécifique, il entend renforcer les capacités individuelles, organisationnelles et institutionnelles des organisations bénéficiaires ciblées.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Fournir une assistance technique aux partenaires afin d'accompagner le changement.
- Renforcer les capacités individuelles, organisationnelles et institutionnelles : formations, assistance technique ponctuelle, appui conseil à la réalisation de projets pilotes, appui conseil à la réalisation d'études et d'analyses stratégiques et sectorielles, appui à l'organisation d'événements, appui à l'identification et à l'établissement de partenariats durables avec des acteurs belges, ateliers, jumelages institutionnels, etc.

RÉSULTATS

- Les capacités d'intégration de l'environnement des organisations du secteur de l'**Eau**, de la **Santé** et des **Transports** sont durablement renforcées et mises à profit.
- Des organisations de la **Société Civile** actives dans le domaine de l'environnement sont renforcées et impliquées dans des actions d'Information, d'Education et de Communication et la mise en œuvre des projets pilotes.
- Le dialogue intersectoriel est renforcé et les bonnes pratiques sont partagées.

